

### Nouvel interlocuteur SIG

Madame Bouguila qui était responsable du service SIG depuis sa création, nous a quitté pour suivre son mari muté en Suisse.

C'est dorénavant monsieur **Adem SIVAC** qui reprend les rennes du SIG.

Monsieur Sivac a travaillé pendant trois ans en étroite collaboration avec madame Bouguila. Il a notamment procédé à la géolocalisation de l'éclairage public de plusieurs communes.

[asivac@siagep90.fr](mailto:asivac@siagep90.fr)/03-39-03-43-31



## S.I.G. : UNE NOUVELLE

Pratique, plus accessible, plus conviviale : tels sont les adjectifs que l'on peut retenir pour la nouvelle solution SIG mise en place par le SIAGEP en partenariat avec le Conseil Départemental du Territoire de Belfort. Si l'on ajoute qu'elle est en plus moins onéreuse, on comprend pourquoi le syndicat a souhaité proposer l'application arcOpole d'ESRI à ses adhérents.

Le SIAGEP qui s'est par ailleurs équipé d'un appareil de géo-détection et d'un appareil de géolocalisation pourra prochainement proposer aux collectivités adhérentes ou non de nouvelles prestations notamment sur la cartographie de l'éclairage public.

## DE NOUVEAUX LOCAUX...



Une nouvelle adresse...

1 avenue de la gare TGV  
Tour - 5ème étage  
90400 MEROUX

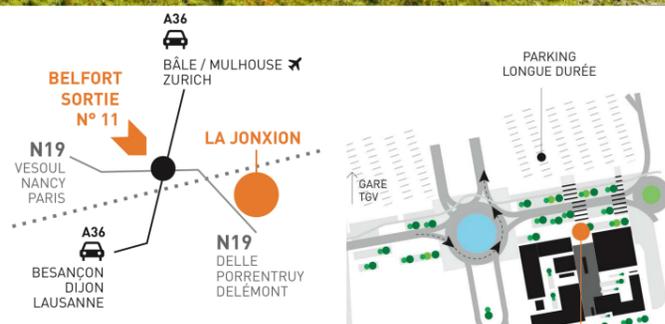
### Un nouveau n° de téléphone...

03-39-03-43-25

Après plus de 20 ans passés au sein de la Maison des Communes de Belfort, le SIAGEP a pris la décision d'acquiescer ses propres locaux et de voler de ses propres ailes. Tel un enfant, durant ces 20 ans, le SIAGEP s'est développé, a grandi et il devenait nécessaire d'augmenter l'espace de travail des agents.

C'est donc un nouveau chapitre de la vie du syndicat qui commence à MEROUX dans le centre d'affaires de la Jonxion.

La transition s'est faite sans problèmes, sans interruption du service et à la satisfaction des agents.



EDITO

L'année 2017 est une année de changements et de projets pour le SIAGEP.

Changements tout d'abord puisque la fin d'année 2016 a vu l'installation du syndicat dans ses nouveaux locaux. Changement ensuite dans la révision prévue des statuts au cours du 1er semestre.

Pour les projets, le syndicat s'efforcera de continuer à accompagner les collectivités dans la transition énergétique. Les C2E, les groupements d'achat d'énergies sont toujours d'actualité mais il faudra aussi ajouter le déploiement de bornes de recharges pour véhicules électriques et peut-être une étude sur la méthanisation des déchets fermentables.

Le programme de travaux de dissimulation des réseaux n'est pas en reste et contribuera également à faire de cette année 2017 une année riche en activités pour notre syndicat.

# SYNERGIE

Lettre d'informations et d'actualités

Numéro 17



Le bilan de 5 années d'opération C2E (2011-2015) fait ressortir la mobilisation et la participation de 73 communes sur les 102 que compte le Territoire.

Un montant global d'investissement soutenu de 1 347 000 €, une économie d'énergie qui atteint plus de 33 GWhcumac.

Afin de marquer le 5<sup>ème</sup> anniversaire de cette opération et de poursuivre sa tâche de mobilisation des acteurs publics en faveur des économies d'énergie, le syndicat a décidé le 14 décembre 2016 de mettre à l'honneur les communes les plus « vertueuses » en décernant un trophée des économies d'énergie.

## Les 1ers lauréats du trophée C2E

Deux critères ont été retenus : celui de la plus forte économie réalisée par habitant (en kWhcumac/habitant) et celui de la meilleure performance des investissements réalisés (en kWhcumac/euro investi).

Les deux lauréats, se sont vu remettre chacun un trophée offert par le SIAGEP et un chèque de 750 € offert grâce au don de nos deux partenaires ENEDIS et EDF.



De gauche à droite : M. Coddet Vice président de la commission énergie, Guy Mouilleseaux maire de Bessancourt, Michel Blanc maire de Lacollonge et Mme Aurore Brevier d'ENEDIS.



## ACTU ENERGIES

### Déploiement de bornes de recharges pour véhicules électriques et hybrides

Les enjeux de la COP 21 et l'engagement pris par les états de réduire les gaz à effet de serre ont conduit l'Etat français et les régions à procéder au déploiement de bornes de recharges pour véhicules électriques et hybride dans le cadre d'un schéma régional d'implantation de bornes qui prévoit notamment 300 bornes sur le territoire Franc-Comtois.

Le syndicat devient partie prenante dans le nouveau PIA (Programme d'Investissement d'Avenir) en 2017 en prévoyant l'implantation d'une quarantaine de bornes de recharge sur trois ans sur le Territoire de Belfort.

Pourquoi installer des bornes alors qu'il y a si peu de véhicules électriques ? C'est une question récurrente qui n'a pas manqué d'être posé au SIAGEP. La réponse rappelle l'histoire de l'œuf et de la poule : pourquoi acheter un véhicule électrique alors qu'il y a si peu de bornes de recharge installées ?

Cette avancée majeure dans le champ de la mobilité durable s'inscrit dans un programme de déploiement national et le SIAGEP se doit d'être acteur dans la transition énergétique sur ce dossier.

Le développement de l'usage des véhicules électriques pourra ainsi se développer hors des zones urbaines et permettra ainsi les trajets sur de plus longues distances, dans et hors département.

Plusieurs communes ont manifesté leur intérêt pour l'implantation de bornes sur leur territoire. Le dossier a été validé par l'ADEME, le marché de fourniture et de maintenance des bornes a été publié, il ne reste plus qu'à conventionner avec les communes partenaires de ce projet.



Les groupements d'achat d'énergie du SIAGEP basculent sur un nouveau périmètre : la Bourgogne Franche-Comté, par l'entremise des huit Syndicats Départementaux

d'énergie de Bourgogne/Franche-Comté : le SIEEEN (58), le SICECO (21), le SYDESL (71), le SDEY (89), le SYDED (25), le SIAGEP (90), le SIDEC (39) et le SIED (70).

## GAZ/ELECTRICITE

### Groupe d'achat d'énergie à l'échelle régionale

Le nouveau groupement Bourgogne Franche-Comté permettra de mutualiser un volume de contrat encore plus important et ainsi escompter obtenir des prix plus compétitifs.

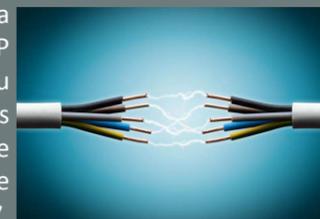
L'adhésion au groupement permet à ses adhérents de s'affranchir de formalités de mise en concurrence, plutôt complexes.

Le nouveau marché qui est en cours de passation débutera au 1er juillet 2018 pour le gaz, au 1er janvier 2019 pour l'électricité.

Votre interlocutrice : **Virginie DEMESY**([vdemesy@siagep90.fr](mailto:vdemesy@siagep90.fr))

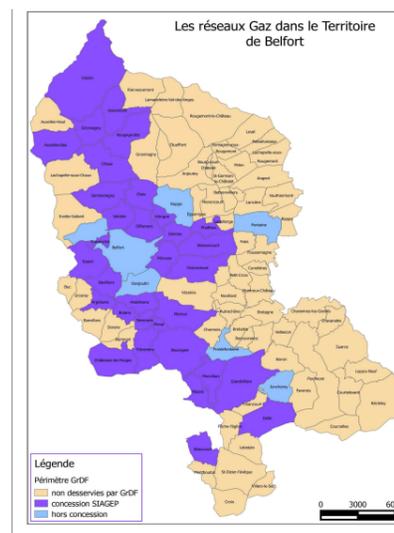
## Contrôle de la tension électrique

Dans le cadre du contrôle de la concession électrique, le SIAGEP doit s'assurer que les communes du Territoire de Belfort sont desservies par un bon niveau de qualité de l'électricité en s'appuyant sur le décret n°2007-1826 du 24/12/2007, précisant que la tension doit être maintenue dans les limites 207-253 V (230 V ± 10%).



A cet effet Le SIAGEP dispose d'un appareil de mesure pour surveiller la qualité de la tension aux bornes du compteur électrique. A la demande des mairies cet appareil peut être installé gratuitement une dizaine de jours chez les particuliers ou professionnels de la commune

Contact : **Virginie DEMESY** ([vdemesy@siagep90.fr](mailto:vdemesy@siagep90.fr)/03-39-03-43-29)



## Nouveaux adhérents à la compétence « gaz »

Au contrat historique : Beaucourt, Morvillars, Valdoie  
En DSP : Eloie, Trévenans

Le SIAGEP compte désormais 33 communes en concession sur 39 communes gazières.



## STATUTS

Nature juridique/compétences/représentativité : le SIAGEP propose une révision de ses statuts.

La plus importante modification concerne la **nature juridique du syndicat** qui passe de syndicat de communes à syndicat mixte fermé à la carte .

### L'adjonction de nouvelles compétences :

La compétence principale reste la distribution publique d'énergie électrique. En compétences optionnelles on retrouve la distribution publique de gaz, mais également : l'installation de bornes de recharges pour véhicules électriques, l'éclairage public, les réseaux de télécommunications et câblés, les actions en faveur de la maîtrise d'énergie, la production d'électricité, de gaz, de chaleur ou de froid à partir d'énergies renouvelables. A ces compétences principalement dédiées à l'énergie viennent s'ajouter la compétence SIG et le transfert intégral de l'informatique.

Enfin et non des moindre, la **représentativité au comité syndical** est complètement revue avec la création de commission locale qui désignent leurs délégués au Comité.

Les statuts sont volontairement plus détaillés. Certaines compétences étaient évoquées dans les statuts actuels mais pouvaient laisser place à ambiguïté.

## Bilan des subventions versées aux communes en 2016

Total : **382 867,44 €**

Au titre des certificats d'économie d'énergie :

**43 915,18 €**

Au titre du remplacement des lampes à vapeur de mercure :

**33 905,80 €**

Au titre du R2 (éclairage public) :

**305 046,46 €**

## Bilan des travaux sur les réseaux en 2016

Total travaux : **1 418 297,81 €**

Sur le réseau :

• de distribution élec :

**832 633,71 €**

• de télécom :

**349 345,07 €**

• d'éclairage public :

**236 299,03 €**

participation SIAGEP sur les travaux : **540 363,49 €**